

L'hon. M. ELLIOTT: Oui. C'est parce que l'allocation mentionnée ailleurs ne suffira pas pour les besoins, vu les détériorations qui se sont produites du fait que depuis 1914 on n'a presque rien dépensé sur le crédit de \$65,000. Avant 1914, c'était la somme qu'on dépensait annuellement. En 1914-1915, le crédit fut un peu dépassé: il s'éleva à \$65,176. A la vérité, c'était d'ordinaire ce qui arrivait.

L'hon. M. STEVENS: Ce crédit de \$65,000 comprend-il le chauffage?

L'hon. M. ELLIOTT: Non, il servira aux réparations aux diverses bâtisses. La nomenclature est longue et concerne une grande étendue. La plupart sont vieilles et exigent, chaque année, des réparations. A la déclaration de la guerre, on rognait tant qu'on put le crédit qui demeura par la suite au chiffre de \$40,000 environ; puis on négligea de faire les réparations, le trésor étant mis à contribution pour d'autres exigences.

M. GARDINER: Le ministre pourrait-il nous dire ce que sont ces dépenses?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

	Votés	Dépensés
1914-1915.. . . .	\$65,000	\$65,176
1915-1916.. . . .	65,000	57,000
1916-1917.. . . .	65,000	63,000
1917-1918.. . . .	65,000	58,000
1918-1919.. . . .	65,000	41,000
1919-1920.. . . .	65,000	44,000
1920-1921.. . . .	50,000	49,000
1921-1922.. . . .	60,000	60,000
1922-1923.. . . .	60,000	58,000

Depuis, on a voté annuellement et toujours dépensé \$60,000, quelquefois plus.

M. GARDINER: Le ministre veut-il dire quelles ont été ces dépenses supplémentaires?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui. En 1925-1926, elles se sont chiffrées à \$2,698. En 1926-1927, le crédit n'a pas été excédé. Il en est de même pour l'année suivante. On constatera que durant ces années l'ensemble du montant non employé a été moins que la dépense supplémentaire globale. Je donne les chiffres afin que mes honorables amis sachent l'état de délabrement dans lequel sont tombés ces édifices. Je pourrais peut-être ici mentionner les bâtiments compris dans cette propriété et qui en font partie depuis quelque temps. Voici: domicile du Gouverneur général; vestiaire; serre; magasins; hangars d'emportage; demeure du secrétaire militaire; deux maisons jumelles sur la route Lisgar; maisons de rapport duplex sur la route Lisgar; loge à la barrière de l'entrée principale; domicile du surintendant, rue Thomas; garage; écuries; buanderie; laiterie; salle de garde et hangar; patinoire de curling; salle de rafraîchissements; cour du patinoire; atelier; bâtiments des magasins. Il y

a une longue liste de constructions qui embrassent une vaste superficie et exigent des réparations considérables chaque année. Depuis 1914, le Gouvernement est loin d'avoir fait les réparations qu'il jugeait convenables, et cette détérioration explique dans une grande mesure les dépenses qui ont dû être faites depuis quelques années.

M. SPENCER: Ces bâtiments sont-ils tous en brique ou en pierre, et s'il en est ainsi, sont-ils beaucoup détériorés?

L'hon. M. ELLIOTT: Tous, à l'exception de la maison du surintendant, qui est en bois, sont en pierre ou en brique.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre veut-il revenir au crédit de \$50,000 pour cette année et l'an passé, et nous dire comment il se propose d'employer le montant cette année?

L'hon. M. ELLIOTT: J'ai parlé de la détérioration en général, mais je n'ai rien dit de l'ameublement. On m'apprend que les dépenses de 1914 à 1924 ont été faites en grande partie pour les réparations aux édifices pour les travaux aux terrains. Quant à l'ameublement, il n'a entraîné presque aucune dépense durant cette période, de sorte que, il y a un an ou deux, le ministre s'est trouvé en présence de la nécessité d'acheter de nouveaux tapis et de nouveaux meubles pour toute la maison. Telle est en grande partie la nature des dépenses dont je vais donner les détails. Certaines dépenses se sont accumulées en 1926-1927 et ont été payées en 1927-1928 au chiffre de \$2,334.53. Je n'ai pas les détails, mais ils concernaient certaines factures envoyées avant la fin de l'année et payées après le commencement de l'année suivante. Pour tapis, carpettes, draperies, linge de table, et autres articles de même nature, \$5,045.75; verrerie et vaisselle pour les divers domiciles, \$8,832.50; argenterie, \$399; pavage de la propriété, \$4,508.40; nouvelle véranda et nouvel escalier, \$3,859.40; jeu de tennis et clôtures, \$1,754.30; matériaux pour les réparations,—je puis en donner la liste à mon honorable ami s'il le désire,—\$10,858.28; salaires des ouvriers, \$12,407.84. Voilà comment les \$50,000 ont été dépensés.

L'hon. M. STEVENS: Combien est-ce?

L'hon. M. ELLIOTT: \$50,000. Maintenant on nous demande, pour le moment, de faire certaines autres réparations, y compris une nouvelle clôture autour des terrains, au coût de \$6,000. On se propose de remplacer par une clôture en fer celle d'aujourd'hui qui tombe en ruine.

M. GARDINER: Y a-t-il des animaux en cet endroit?